

Premiers principes des Cafés Associatifs fédérés de Paris

De plus en plus d'associations de quartier parisien investissent de nouveaux lieux avec pignon sur rue et inventent une nouvelle forme de convivialité et d'hospitalité (ouvert à tous, sans discrimination ni exclusion) : les CAFÉS ASSOCIATIFS.

Ouverts sur leurs quartiers et plus largement sur Paris et sa banlieue, les cafés associatifs constituent un véritable carrefour où les habitants de tous âges, et de toutes origines socioculturelles se rencontrent, échangent, créent, inventent un nouveau rapport à leur environnement quotidien.

Les cafés associatifs, indépendants des pouvoirs publics, sont administrés et animés par leurs adhérents, habitants, salariés, militant afin de favoriser le lien social à travers l'accès à la culture pour tous, la création de réseaux de solidarité, l'échange de connaissances, de savoir-faire et de compétences.

Projets collectifs et alternatifs, les cafés associatifs impliquent leurs adhérents et d'autres associations du quartier depuis la gestion jusqu'à l'animation du lieu. Ils se revendiquent des lieux d'expérimentation sociale et culturelle. Sans but lucratif, ils pratiquent une économie sociale et solidaire, et par leur activité suscitent la création d'emploi et requalifient leurs quartiers.

Les cafés associatifs créent donc les moyens d'une réelle appropriation de l'espace public par des habitants citoyens, acteurs de la vie de leur quartier et de leur ville, et cherchent à atteindre une autonomie durable. De fait, ils pratiquent au quotidien la démocratie.

Les cafés associatifs développent des ressources propres, mais doivent être soutenus financièrement par des fonds publics, et plus particulièrement municipaux, car ils fournissent un service public. Le soutien financier public doit assurer leur pérennité et le développement de leur projet citoyen, social, culturel. Les cafés associatifs doivent ainsi bénéficier d'une mise à disposition gratuite ou à défaut d'une subvention compensatoire de loyer, d'aides à la création et à la pérennisation des emplois.

Devant la qualité des réalisations et le nombre toujours croissant de leurs adhérents, les cafés associatifs déjà existants soutiennent l'ouverture de telles structures dans tous les quartiers où la demande en serait faite par des associations de quartier, et pour cela réclament, une fois encore, une mise à disposition facile de locaux par les pouvoirs municipaux. Il s'agit de faciliter l'innovation et l'expérimentation citoyenne, sociale et culturelle dans tout Paris.

Le Barbizon - Les Amis de Tolbiac, 141 rue de Tolbiac, Paris 13

Le café Projets, 18 rue des Terres au Curé, Paris 13

Le Cafézoïde, 92bis quai de la Loire, Paris 19

Le Comité Métallos, Quartier Fontaine au Roi, Paris 11

La Commune, café associatif de la Commune Libre d'Aligre, 3 rue d'Aligre, Paris 12

La Commune au thé (projet Macaq), 123, rue de Tocqueville, Paris 17

Mon P'tit doigt m'a dit, 121 rue Caulaincourt, Paris 18

Le Moulin à Café, 9 place de la Garenne, Paris 14

L'Ogresse, théâtre associatif, 4 rue des Prairies, Paris 20

Le Petit Ney, 10 avenue de la Porte Montmartre, Paris 18